



2026-71-AT

Mairie de Remouillé
1 rue de l'Hôtel de Ville
44140 Remouillé

**ARRETE DE PERMISSION DE
STATIONNEMENT - Rue Basse Rue, Place de
l'Église, Parvis de l'Église**

La Mairie de Remouillé,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU le code de la route et notamment les articles L 411.8, R 411.25 à R 417.28 ;

VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande formulée par l'entreprise ALAIN COUTANT VENDÉE SAS ;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de travaux de réparation de la couverture d'un bâtiment sans modification de son aspect extérieur, il convient de réglementer le stationnement sur la rue Basse Rue, la place de l'Église ainsi que sur le parvis de l'Église afin de garantir la sécurité des usagers et le bon déroulement des travaux ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Le 31 août 2026, le stationnement de tout véhicule, à l'exception de ceux de l'entreprise ALAIN COUTANT VENDÉE SAS, est interdit sur la rue Basse Rue, la place de l'Église ainsi que sur le parvis de l'Église.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle - quatrième partie - signalisation de prescription - sera mise en place à la charge de la commune de Remouillé.

ARTICLE 3 : Les dispositions définies par l'article 1^{er} prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 1 ci-dessus.

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

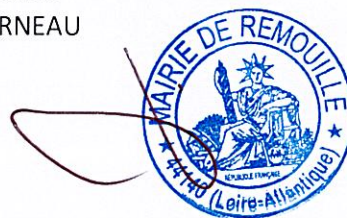
ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et dans la commune de Remouillé.

ARTICLE 6 : Le Maire de la commune de Remouillé, le Commandant du Groupement de Gendarmerie départemental de la Loire-Atlantique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Remouillé, le mardi 28 juillet 2026

Maire de Remouillé

Jérôme LETOURNEAU



**Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis
de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux**

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14023*01

Le demandeur Particulier ☐ service public ☐ maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☒

Nom : ALAIN COUTANT VENDEE SAS Prénom :
Dénomination : ALAIN COUTANT COUVERTURE Représenté par : MATHIAS COUTANT
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
10 Rue Jacquard – CHATEAU D'OLONNE
Code postal 85100 Localité : LES SABLES D'OLONNE Pays : FRANCE
Téléphone 0549818149 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : alain-coutant@alain-coutant.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : COMMUNE DE REMOUILLE Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
1 Rue du 1^{er} Hotel de ville
Code postal 44140 Localité : Remouille Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Dévi 6290 Hors agglomération ☐ En agglomération ☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

EGUISE SAINT PIERRE DE REMOUILLE - Rue Basse Rue

Code postal 44140 Localité : REMOUILLE Paris de l'église

Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : Place au sud de l'église

Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	_____ mètres	_____ mètres	_____ mètres

Dépôt ou Stationnement ☒ ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ☐ ⁽²⁾ Aménagement d'accès ☐ ⁽²⁾ Ouvrages divers ☐ ⁽¹⁾

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☒ Travaux de réparation de couverture sans modification de l'aspect extérieur du bâtiment

Date prévue de début d'application 31/08/2026 Durée d'application (en jours calendaires) : 001

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale ☒ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement : immobilisation stable au
 Nature du dépôt { Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ sud de l'église ☐ étalage ☐
 ou { Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐
 stationnement { Autres (à préciser) ☒ : nacelle 32m de portée de 20 tonnes

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
 des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :
 Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽²⁾

Travaux sur ouvrages existants ☐ Installation nouvelle ☐
 Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
 Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐
 Eaux usées ☐ EDF ☐ Autres (à préciser) :
 Sous voirie
 Tranchée longitudinale mètres mètres
 Tranchée transversale mètres mètres
 Fonçage mètres mètres
 Sous accotement ou trottoirs
 Aménagement de surface ou équipements :
 Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐
 Autres (à préciser) ☐ :

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande
 Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} ☒ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000^{ème} ☒ (3) Photos ☒

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb
 Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème} ☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine
 Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème} ☐
 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème} ☐

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 27 07 2026 MAULEON 79700
 Nom : BOUTIN Prénom : PAULINE Qualité : assistante administrative et commerciale

 Boutin Pauline 
 Tél 05 49 81 81 49

(3) Extrait cadastral ou équivalent



